

	N° Réf. document	2022 42 / ACCESS MAN / QUALITE	Date création modèle	08.12.2021
	<b>Programme PREPARER UN AUDIT D'ACCESSIBILITE RGAA</b>		Mise à jour modèle	06.09.2022
			Version	V 1.0

**Public** : Concepteurs Web, Maitre d'Ouvrage, Chef de projet, Webmaster, ...

**Prérequis** : Aucun prérequis

**Durée** : 1 journée soit 7 heures

**Date** : A définir

**Nombre de participants par session** : Maximum 3 personnes

**Tarif** : Sur devis\*

*\*avec option d'expertise préalable d'un service de communication de 15 pages/écrans maximum*

### Objectif de la formation et compétences visées

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- ✓ Connaitre les obligations réglementaires du RGAA
- ✓ Maitriser les étapes d'un audit d'accessibilité à travers la Grille d'Evaluation
- ✓ Appréhender le niveau d'accessibilité d'un service de communication
- ✓ Spécifier et coordonner les actions correctives

### Contenu

#### Contexte de la formation :

L'intégration de l'accessibilité numérique réglementaire (RGAA) dans les projets de création ou de refonte d'un service de communication se doit d'être prise en compte en amont. Cette formation s'effectue par un apprentissage en temps réel et sur la base de résultats concrets. La maîtrise de la Grille d'Evaluation, la définition et la coordination des actions correctives permettent de maîtriser l'accessibilité.

La formation se déroule en 3 parties :

<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Obligations du RGAA</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Définition des obligations</li> <li>- Méthode technique de vérification des critères</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Grille d'Evaluation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mode d'emploi</li> <li>- Thématiques / Critères</li> <li>- Principes de calcul</li> </ul> </li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Interprétation des résultats</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prise de connaissance des résultats de l'expertise</li> <li>- Actions correctives</li> <li>- Priorisation</li> </ul> </li> </ul>	

### Modalités d'évaluation d'attente des objectifs de la formation

- ✚ Evaluation individuelle du profil, des attentes et des besoins du participant avant le démarrage de la formation

- ✚ Évaluation des connaissances à chaque étape de la formation et en fin de formation. (via questionnaires, exercices, travaux pratiques, entretiens avec le formateur)
- ✚ Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

### Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

- ✚ Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- ✚ Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

### Moyens pédagogiques et techniques d'encadrement des formations

#### Modalités pédagogiques :

- ✚ Évaluation des besoins par une expertise\* préalable et personnalisée du niveau d'accessibilité du service de communication concerné.  
*\* expertise technique de 2 jours réalisée par Access-Man avec étude détaillée des points forts et des points faibles en appui de la formation.*
- ✚ Évaluation du profil du participant
- ✚ Apport théorique et méthodologique : séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- ✚ Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation.
- ✚ Questionnaires, exercices et étude de cas
- ✚ Réflexion et échanges sur cas pratiques
- ✚ Retours d'expériences
- ✚ Corrections appropriées et contrôles des connaissances à chaque étape, fonction du rythme de l'apprenant mais également des exigences requises au titre de la formation souscrite.

#### Eléments matériels :

- ✚ Mise à disposition de tout le matériel informatique et pédagogique nécessaire
- ✚ Support de cours au format numérique projeté sur écran et livret participant remis en début de formation et incluant les résultats de l'expertise.

#### Référent pédagogique et formateur :

Chaque formation est sous la responsabilité du responsable pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.

### Accessibilité des formations

Pour les personnes en situation de handicap, nous mettrons tout en œuvre pour vous accueillir ou pour vous réorienter. Vous pouvez nous contacter au 02.31.74.18.82 ou via notre site internet (<https://www.access-man.com>).